

## ANNEXE – GESTION DES EFFECTIFS

### Coordonnées et résumé des règles de convention collective Ex-CSSS du Granit

<b>Équipe de gestion des effectifs du ex-CSSS du Granit</b> (centre de santé et de services sociaux du Granit, et ses points de service de Saint-Ludger, Lambton et Lac-Mégantic) 3569, rue Laval, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1A5
<b>Personnes-ressources</b> Numéro de téléphone : 819 583-0330 Josée M. Charrier, agente administrative (cat. 3 et 4) : poste 2226 Amélie Proteau, technicienne en administration (cat. 1) : poste 2474 Joanie Boulet, technicienne en administration (cat. 2) : poste 2281

SUJETS	FIQ (1)	SCFP (2)	CSN (3)	APTS (4)
<b>Disponibilité minimale à l'embauche</b>	Titularisation	<b>Pour les trois premiers mois :</b> 10/14 jour-soir-nuit dont 1 fds sur 2	<b>Pour les trois premiers mois :</b> 10/14 jour-soir-nuit dont 1 fds sur 2	<b>Pour les trois premiers mois :</b> adaptée aux besoins de l'employeur
<b>Particularités</b>	N/A	N/A	La personne salariée doit exprimer une nouvelle disponibilité dans les 30 jours de la réception d'un avis écrit de la part de l'employeur à cet effet	N/A
<b>Modification de la disponibilité et fréquence</b>	Une fois par période de trois mois avec préavis de 7 jours	La disponibilité peut être modifiée en tout temps si à la hausse. Si à la baisse, peut être modifiée aux trois mois. Aucune modification acceptée du 30 avril à la mi-août	La disponibilité peut être modifiée en tout temps si à la hausse. Si à la baisse, peut être modifiée aux trois mois. Aucune modification acceptée du 30 avril à la mi-août	Une fois par période de trois mois avec préavis de 14 jours
<b>Disponibilité minimale obligatoire</b>	N/A	2 jours par sem. dont 1 fds sur 2	2 jours par semaine dont 1 fds sur 2	2 jours par sem. dont 1 fds sur 2
<b>Sorties des horaires</b>	Prochaine confection			
<b>Disponibilité de temps supplémentaire</b>	Expression de disponibilité par formulaire sur base volontaire et modifiable en tout temps selon les modalités			
<b>Modalités de fonctionnement de la liste de rappel</b>	<u>Délais de retour d'appels en cours d'horaire</u> * entre 3 jours et 7 jours : 24 heures * entre 20 heures et 2 jours : 5 heures * entre 3 heures et 19 heures : 20 minutes * moins de 3 heures: 5 minutes			

<b>Équipe de gestion des effectifs du ex-CSSS du Granit</b> (centre de santé et de services sociaux du Granit, et ses points de service de Saint-Ludger, Lambton et Lac-Mégantic) 3569, rue Laval, Lac-Mégantic (Québec) G6B 1A5
<b>Personnes-ressources</b> Numéro de téléphone : 819 583-0330 Josée M. Charrier, agente administrative (cat. 3 et 4) : poste 2226 Amélie Proteau, technicienne en administration (cat. 1) : poste 2474 Joanie Boulet, technicienne en administration (cat. 2) : poste 2281

SUJETS	FIQ (1)	SCFP (2)	CSN (3)	APTS (4)
<b>Particularité</b>	Pour tous les besoins connus et débutant à plus de 48 heures, vous êtes automatiquement requis au travail			
<b>Négligence de disponibilité</b>	*Non-retour d'appels dans les délais *Refus de quart *Absence non motivée			
<b>En cas d'absence</b>	Aviser votre gestionnaire durant les heures ouvrables du lundi au vendredi			
<b>En cas d'absence à l'extérieur des heures ouvrables</b>	Aviser le coordonnateur d'activités pour justifier votre motif d'absence au 819 829-7135			

